

Le personnel municipal a participé à une formation de secourisme secouristes au travail

La municipalité a souhaité sensibiliser le personnel aux gestes de premier secours sur les lieux de travail qui permettent les bons réflexes d'intervention immédiate, éviter d'aggraver une situation et alerter les secours.

Mardi, huit agents territoriaux, agents administratifs, techniques et ATSEM dans les écoles maternelles, ont été initiés dans les locaux de la mairie.

Le formateur Benoit Valenza de l'association AGIRE 74 (entrepreneur solidaire) a expliqué comment évaluer un accident ou situation de détresse, protéger la vic-

time, se protéger, dégager l'espace, examiner la personne et donner l'alerte. Dans certains cas, il est possible que des gestes immédiats évitent des conséquences tragiques.

Après des explications théoriques, le formateur a fait participer les stagiaires aux exercices pratiques qu'ils ont appris et restitués. Ils ont bien intégré les attitudes qui peuvent sauver des vies : garrots en cas d'hémorragie, comment intervenir efficacement dans une situation d'obstruction (étouffement), lors de malaises, brûlures, traumatismes, intervenir sur les victimes

inconscientes ou en arrêt cardio-respiratoire avec l'utilisation du défibrillateur. Les agents sont bien conscients qu'ils ne doivent pas emmener une victime aux urgences sauf indication du médecin régulateur.

Les personnes qui évoluent auprès des jeunes enfants ont été sensibilisées aux gestes spécifiques selon l'âge des enfants qui leur sont confiés.

En fin de formation, les élèves secouristes vont subir une évaluation individuelle pour l'obtention du certificat SST (sauveteur secouriste au travail).

Marité MARTINET



Les stagiaires en situation de victime ou de secouriste.

Photo Le DL/M.M.